



SPOL1BA

2024 - 2025

SPOL1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Les sciences politiques cherchent à comprendre les mécanismes de pouvoir. Elles analysent le fonctionnement des institutions de l'Etat pour orienter sa conduite. La vie internationale est étudiée à travers les politiques étrangères des états, la géopolitique des crises et des conflits, les phénomènes de mondialisation et d'intégration européenne ou l'action humanitaire des ONG. L'action publique fait également partie de l'objet d'étude du politologue.

Le premier cycle en sciences politiques vous propose :

- une formation interdisciplinaire dans les domaines des sciences humaines et sociales ;
- une base disciplinaire en sciences politiques afin que vous puissiez décoder les phénomènes sociopolitiques ;
- l'acquisition d'outils méthodologiques et de connaissances dans les disciplines des sciences sociales ;
- le développement d'aptitudes à la communication orale et écrite, en français et dans deux langues étrangères.

Votre profil

Ouverture d'esprit, éveil aux langues étrangères, curiosité intellectuelle, attention constante à l'actualité sont des prérequis de base pour le futur étudiant.

Votre futur job

Les sciences politiques ouvrent un large éventail de débouchés, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Nos diplômés trouvent un emploi dans

- de nombreuses fonctions administratives de direction ou de cadres au sein des pouvoirs publics et des organisations internationales ;
- les services d'études des institutions publiques, des entreprises commerciales et industrielles, des associations professionnelles, des bureaux d'études privés, des organismes de planification sociale, régionale, nationale et internationale.

SPOL1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le diplômé se prépare à la formation de l'un des masters en sciences politiques qui lui permettra de devenir un expert-acteur de la vie publique capable d'analyser de manière rigoureuse et critique les phénomènes politiques contemporains et les mutations politiques en cours, de les expliquer et d'agir dans, pour et sur la société en ayant développé un sens et une éthique du et dans le service à la collectivité tels sont les défis que l'étudiante/ l'étudiant bachelier en sciences politiques se prépare à relever. Le bachelier prépare en effet à l'un des masters en sciences politiques qui finalisera cet objectif dans un secteur géographique et politique spécifique.

Le bachelier en sciences politiques a pour objectif de former des étudiantes et des étudiants à la compréhension et à l'analyse des phénomènes politiques tels que les relations de pouvoir, légitimité, décision, conflit, institutions politiques du local à l'international, fonctionnement et histoire politique des Etats et des organisations, etc. Pour y parvenir, le programme de bachelier en sciences politiques, orientation générale permet au diplômé :

- d'acquérir la maîtrise d'un large socle de concepts et théories dans les principaux champs des sciences politiques,
- de développer des compétences méthodologiques diversifiées,
- d'acquérir la maîtrise d'instruments d'analyse permettant d'agir sur les modes de fonctionnement des politiques mises en œuvre,

afin que le diplômé soit capable d'analyser, de manière réflexive et critique, des phénomènes politiques contemporains à différents niveaux (local, régional, national, européen, international).

En outre, comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le diplômé aura développé :

- une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant son bachelier, le diplômé aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il aura développé son projet de formation et, au terme de son programme de bachelier, il s'orientera dans un master spécifique, en ayant en perspective la construction de son projet personnel et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :

AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) située(s) au cœur de son orientation d'études et de ses domaines d'application, pour comprendre l'être humain en société et l'ensemble des relations, organisations et institutions auxquelles il participe.

AAC1.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) de son orientation (autrement dénommée sa « majeure » sur le site de Louvain-la-Neuve) et de ses domaines d'application.

AAC1.2. Comprendre, expliciter et analyser de manière critique, à l'aide du socle de savoirs de la discipline (des disciplines), différentes problématiques propres à son orientation.

AAC2. Maîtriser et mettre en œuvre les premiers jalons d'une démarche universitaire (démarche de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse) située sur le plan épistémologique pour approfondir des questionnements/phénomènes relatifs à la (aux) discipline(s) de son orientation.

- Situer toute connaissance produite sur le plan épistémologique (AAC2.1. et AAC2.2.).
- Faire preuve de la maîtrise des premiers jalons d'une démarche scientifique et méthodologique de recherche rigoureuse (AAC2.3. à AAC2.6.).

AAC2.1. Adopter un recul critique sur les savoirs, sur les processus d'élaboration des savoirs, et sur des pratiques dans le domaine de son orientation.

AAC2.2. Mettre en discussion différents paradigmes (ou approches conceptuelles) pour approcher, interpréter et analyser (débatte) un(e) phénomène/question relatif(ve) à la discipline de son orientation.

AAC2.3. Identifier et sélectionner les publications et les méthodes appropriées (en questionner la validité et la pertinence) pour analyser une question relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.4. Développer une analyse critique et réflexive de l'information (y compris en langue anglaise) et en réaliser une synthèse pertinente conforme aux règles de la communication scientifique.

AAC2.5. Maîtriser et appliquer de manière rigoureuse les méthodes qualitatives et quantitatives principales relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.6. Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines.

AAC3.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés des principales disciplines des sciences humaines et sociales (entre autres : économie, philosophie, droit, histoire, socio-anthropologie, sciences politiques, gestion).

AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans d'autres disciplines que celles de son orientation (discipline(s) relative(s) à son choix de mineure pour les programmes organisés à Louvain-la-Neuve).

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2. Pour 2 langues étrangères* (anglais et néerlandais ou allemand ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; Percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.

* Pour l'anglais (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

Pour le néerlandais, l'espagnol ou l'allemand : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3. Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4. Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant le mode de communication en fonction de l'interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.

AAC5.1. Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2. Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3. Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en continuité avec la discipline de son orientation (ou au besoin dans une réorientation raisonnée) en ayant identifié les thématiques et des domaines dans lesquels le futur diplômé souhaiterait s'insérer professionnellement.

Plus spécifiquement, en tant que Bachelier en sciences politiques, orientation générale :

AAS1. Faire preuve d'une connaissance générale des phénomènes socio-politiques contemporains dans une perspective historique, géographique et dans leurs relations d'interdépendance.

AAS1.1. Situer dans une perspective historique et dans leurs relations d'interdépendance les principales transformations culturelles, politiques et économiques des sociétés contemporaines.

AAS1.2. Situer les phénomènes socio-politiques contemporains locaux par rapport à des dynamiques socio-politiques transversales et globales.

AAS1.3. Appréhender de manière critique les enjeux du 21^{ème} siècle, notamment les interrelations entre crise politiques, sociales, économiques et écologiques.

AAS2. Maîtriser le socle de théories fondatrices en sciences politiques.

AAS2.1. Situer les courants de pensée politiques, en tenant compte de leur contexte d'émergence.

AAS2.2. Comprendre, expliquer et porter un regard critique vis-à-vis des théories fondatrices en sciences politiques, en particulier dans les champs des relations internationales, de l'action publique et de la politique comparée.

AAS3. Comprendre les processus de construction des savoirs scientifiques en sciences sociales et politiques et les mettre en œuvre au travers de la pratique de démarches de recherche.

AAS3.1. Démontrer une compréhension des principaux arbitrages épistémologiques en sciences sociales en amont de la recherche, et choisir une posture épistémologique.

AAS3.2. Démontrer sa connaissance d'une variété de méthodes qualitatives et quantitatives, dans la collecte et l'analyse des données, et sa capacité à les appliquer de manière rigoureuse dans une démarche de recherche.

AAS3.3. Concevoir collectivement une démarche de recherche à propos d'enjeux sociétaux contemporains, plus spécifiquement autour des relations internationales, de l'action publique et de la politique comparée.

AAS3.4. Mobiliser de manière transversale des outils théoriques de différentes cours de sciences politiques, dans sa démarche de recherche.

AAS3.5. Comprendre, analyser et s'approprier de manière critique des documents (ouvrages scientifiques et publications) et discours scientifiques et de sens communs à propos de phénomènes socio-politiques.

AAS4. Intégrer des connaissances et développer une démarche d'analyse disciplinaire permettant de comprendre l'action dans plusieurs champs de la vie sociale et politique au travers :

- d'une compréhension approfondie et critique des institutions et des enjeux politiques internationaux, européens et belges,
- de la maîtrise critique des outils d'analyse qui soutiennent la décision et l'action.

AAS4.1. Maîtriser les notions centrales de droit public, européen et international et d'administration publique.



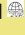
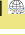
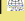
AAS4.2. Démontrer une connaissance approfondie de la vie publique : l'organisation des pouvoirs publics, les enjeux et institutions politiques à l'échelle locale, régionale, nationale, européenne et internationale, les jeux de pouvoirs et de légitimité.

AAS4.3. Maîtriser les outils d'analyse de l'action publique et de diagnostic managérial nécessaires à la prise de décision et au soutien de l'action.

AAS4.4. Décoder les relations internationales, en particulier via l'analyse des acteurs internationaux et des conflits de la géopolitique.

AAS4.5. Analyser l'action publique, et en particulier le fonctionnement des administrations publiques et le développement de politiques publiques.

AAS4.6. Démontrer, en s'appuyant sur l'approche comparative, une compréhension critique du fonctionnement des institutions politiques et des comportements des citoyens et des acteurs collectifs (partis, mouvements sociaux, groupes d'intérêt).

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LCOPS1113	Histoire moderne et contemporaine	Emmanuel Debruyne (coord.) Gilles Lecuppre William Riguelle (supplée Silvia Mostaccio)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 	x		
○ LCOPS1124	Philosophie	Sylvain Camilleri Nathalie Frogneux Yoann Malinge	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 	x		
○ LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale	Coralie Buxant Olivier Cornelle Karl-Andrew Wolfin	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 		x	
○ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Pierre André	EN [q2] [30h] [3 Crédits] 			x
○ LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark Hunyadi	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 			x

● LPOLS1211

o **Mineure ou approfondissement (30 crédits)**

*L'étudiant choisit une mineure, qui lui permet d'élargir ses horizons et de découvrir une autre discipline.
Maximum 1 élément(s)*

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

L'étudiant complète son programme en choisissant :

une mineure (30 crédits), autre que la mineure en sciences politiques, à prendre dans l'ensemble des mineures offertes par l'UCLouvain, à raison de 15 crédits en bloc annuel 2 et de 15 crédits en bloc annuel 3.

Le choix de la mineure doit être approuvé par le responsable du programme.

- > Mineure en droit (accès) [prog-2024-minadroi]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2024-minanti]
- > Mineure en architecture [prog-2024-minarch]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2024-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2024-minchin]
- > Mineure en information et communication [prog-2024-mincomu]
- > Mineure en criminologie [prog-2024-mincrim]
- > Cours au choix pour SPOL1BA (*) [prog-2024-choixspol]
- > Mineure en culture et création [prog-2024-mincucrea]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2024-minculcs]
- > Mineure en développement et environnement [prog-2024-mindenv]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [prog-2024-mindd]
- > Mineure d'accès au master en économie [prog-2024-minecon]
- > Mineure en études européennes [prog-2024-mineuro]
- > Mineure en études de genre [prog-2024-mingenre]
- > Mineure en géographie [prog-2024-mingeog]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2024-minogest]
- > Mineure en gestion préparatoire au master en sciences de gestion [prog-2024-minagest]
- > Mineure en histoire [prog-2024-minhist]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2024-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2024-minfilo]
- > Mineure en études médiévales [prog-2024-minmedi]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2024-minmpme]
- > Mineure en musicologie [prog-2024-minmusi]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2024-minodroi]
- > Mineure en économie (ouverture) [prog-2024-minoeco]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [prog-2024-minori]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [prog-2024-minreli]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2024-minsoca]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2024-minsped]
- > Mineure en statistique, sciences actuarielles et science des données [prog-2024-minstat]
- > Mineure en technologies numériques et société

SPOL1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Droit

<p>o LESPO1122</p>	<p>Fondements du droit public et privé</p>	<p>Pierre Bazier Nicolas Bonbled Enguerrand Mariquer Thibaut Slingeneyer de Goeswin Justin Vanderschuren</p>	<p>EN [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits]</p>
--------------------	--	--	--

o Formation en langues

<p>o LANGL1330</p>	<p>Anglais niveau moyen 1ère partie</p>	<p>Stéphanie Brabant Charline Coduti (supplée) Anne-Julie Toubeau Estelle Dagneaux Jean-Luc Delghust Aurélie Deneumoustier Fanny Desterbecq Marie Duelz Claudine Grommersch Adrien Kefer Sandrine Mulkers (coord.) Yannick Paquin (supplée) Anne-Julie Toubeau Marc Piwnik (coord.) Françoise Stas</p>	<p>EN [q1 ou q2] [20h] [3 Crédits]</p>
--------------------	---	--	--

SPOL1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Programme de base**o Formation interdisciplinaire en sciences humaines**

○ LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale	Coralie Buxant Olivier Corneille Karl-Andrew Woltin	(FR) [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
-------------	------------------------------------	---	-------------------------------------

o Sciences politiques

○ LPOLS1223	Action publique ■	David Aubin Nadège Carlier	(FR) [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LPOLS1224	Système politique et administratif de la Belgique	Jehan Bottin Min Reuchamps Benoît Rihoux	(FR) [q2] [37.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LPOLS1212	Contemporary political regimes	Claire Dupuy	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

o Méthodologies et techniques en sciences politiques

○ LCOPS1212	Collecte et analyse des données qualitatives	Amélie Pierre (supplée) Nathalie Burnay	(FR) [q2] [25h +20h] [4 Crédits] 🌐
○ LPOLS1235	Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales	Mathieu Berger	(FR) [q1] [20h] [2 Crédits] 🌐
○ LPOLS1221	Analyse des données quantitatives ■	Mireille Le Guen	(FR) [q1] [25h +20h] [4 Crédits] 🌐

o Economie et gestion

○ LPOLS1211	Politique macroéconomique ■	André Nyembwe Musungaie	(FR) [q2] [30h +10h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-----------------------------	----------------------------	---

o Droit

○ LCOPS1211	Droit constitutionnel ■	Anne-Stéphanie Renson Céline Romainville	(FR) [q1] [60h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-------------------------	---	-------------------------------------

o Formation en langues

○ LANGL1331	Anglais niveau moyen 2e partie ■	Marielle Henriet Sandrine Jacob (coord.) Mark Theodore Pertuit	(FR) [q1+q2] [45h] [3 Crédits] 🌐
-------------	----------------------------------	--	---

o Deuxième langue étrangère

⌘ LALLE1330	Deutsch Mittelstufe I	Mélanie Mottin (supplée Ann Rinder)	DE [q1+q2] [45h] [3 Crédits]
⌘ LESPA1330	Espagnol général pour sciences politiques, sociales et de la communication	Fernando Juan San Basilio Pardo (supplée Osvaldo Serey Mendoza)	ES [q2] [45h] [3 Crédits]
⌘ LNEER1330	Algemeen Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau deel 1	Valérie Dachy Isabelle Demeulenaere Sara Jonkers (coord.)	NL [q1+q2] [45h] [3 Crédits]

o

SPOL1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Programme de base**o Formation interdisciplinaire en sciences humaines**

○ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Pierre André	[FR] [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark Hunyadi	[FR] [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐

o Sciences politiques

○ LPOLS1323	Institutions et politiques européennes	Tanguy de Wilde d'Estmael Vincent Laborderie (supplée Tanguy de Wilde d'Estmael)	[FR] [q1] [40h] [5 Crédits] 🌐
○ LPOLS1319	Introduction à la géopolitique	Tanguy de Wilde d'Estmael	[FR] [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LPOLS1320	Introduction aux relations internationales	Michel Liegeois	[FR] [q2] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LPOLS1330	Comparative approach to national and international democratic challenges	Jehan Bottin (supplée Benoît Rihoux)	[FR] [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐

o Méthodologies et techniques en sciences politiques

○ LPOLS1327	Séminaire pratique de recherche en sciences politiques	Amine Ait-Chaalal Min Reuchamps Min Reuchamps (supplée Benoît Rihoux)	[FR] [q2] [30h +20h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--	--	---

o Droit

○ LPOLS1311			
-------------	--	--	--

⌘ LNEER1331	Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau - Deel 2 🟡	Valérie Dachy Dag Houdmont (coord.) Ann Rinder	NI [q1+q2] [45h] [3 Crédits] 🌐
⌘ LESP1331	Espagnol pour Sciences Humaines, Sociales, Politiques et de la Communication B1.1-B1.2 🟡	Fernando Juan San Basilio Pardo (supplée Osvaldo Serey Mendoza)	ES [q1] [45h] [3 Crédits] 🌐

o Sciences religieuses

1 parmi :

⌘ LTECO2201	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Pierre Sterck-Deguedre	FR [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐
⌘ LTECO2202	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Benoît Bourgine	FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐
⌘ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Geoffrey Legrand	FR [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐

o Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit une mineure, qui lui permet d'élargir ses horizons et de découvrir une autre discipline.
Maximum 1 élément(s)

SPOL1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#)

PÉDAGOGIE

Ces compétences sont enseignées avec des méthodes pédagogiques variées : cours magistraux, pédagogie active, travaux personnels ou en groupe. Les cours magistraux visent à transmettre une matière tandis que les séminaires et travaux pratiques requièrent une participation active de l'étudiant. Le programme de bachelier combine de manière évolutive ces deux modes d'enseignement. Il s'agit d'acquérir les connaissances de base et les concepts des sciences politiques, humaines et sociales à la fois à travers les cours, les lectures et les travaux personnels.

L'offre UCLouvain met l'accent sur l'ouverture internationale (langues, connaissances des sociétés étrangères, souci du développement humain dans son ensemble), sur les compléments interdisciplinaires et sur la pratique de l'enquête.

Plus particulièrement:

- Le premier bloc annuel est consacré à l'acquisition des savoirs de base dans les principales disciplines des sciences humaines (reconnaître et comprendre des apports concis, les principales théories, les concepts et principes de base des grandes disciplines de sciences humaines) et à un séminaire de travail universitaire et d'apprentissage des fondements de la démarche scientifique, sous la supervision des enseignants.
- Les deuxième et troisième blocs annuels sont consacrés à l'acquisition des outils méthodologiques et à la maîtrise des fondements conceptuels en sciences politiques. Au cours du troisième bloc annuel, les étudiants seront amenés à rédiger un travail plus spécifique autour des relations internationales, de l'action publique et de la politique comparée.

Durant les deuxième et troisième blocs annuels, l'étudiant peut également choisir une mineure.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation formative se réalise de manière continue au travers d'exercices et de travaux personnels.

L'évaluation certificative prend la forme de rapports écrits, d'examens écrits et d'examens oraux.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Il n'y a pas de mobilité dans le cadre de ce programme.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Programmes accessibles	Conditions d'accès	Démarches administratives pour admission/inscription
SPOL1BA		
• Master [120] en sciences politiques, orientation générale	• accès direct	• inscription directe en SIC
• Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales	• accès direct	
• Master [120] en administration publique	• accès direct	

Le programme de bachelier en sciences politiques donne un accès direct au master en Sciences politiques dispensé par toute institution universitaire de la Communauté française de Belgique : master en Sciences politiques, orientation générale (qui, à l'UCLouvain, est ciblé sur la politique comparée et sur l'expertise politique), master en Sciences politiques, orientation relations internationales, master en Administration publique. Les cours spécifiques à ces trois champs de la science politique, dispensés durant les blocs annuels 2 et 3 du programme de bachelier, permettront à l'étudiant de choisir la finalité de master (spécialisée ou approfondie) qui correspond le plus à son projet personnel et d'insertion professionnelle.

Les détenteurs d'un diplôme de bachelier en Sociologie et Anthropologie ou en Sciences humaines et sociales de l'UCLouvain, ayant suivi la mineure en Sciences politiques, ont également un accès direct au master en Sciences politiques, orientation générale, au master en Sciences politiques, orientation relations internationales et au master en Administration publique.

Autres formations accessibles au terme du programme

Le bachelier en Sciences politiques a accès aux masters organisés par d'autres Ecoles de la Faculté des Sciences économiques, sociales, politiques et de communication ou par d'autres Facultés, moyennant le respect des conditions et prérequis fixés pour ces programmes.

Parmi les masters UCLouvain largement accessibles aux diplômés bacheliers UCLouvain, citons :

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès direct pour le bachelier en sciences politiques, orientation générale),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant éventuels compléments de formation),
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant éventuels compléments de formation).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure